



## Vente de voiture entre particulier

Par **petit mecano**, le **24/09/2013 à 05:44**

bonjour j'ai vendu une 206 2l hdi a un prix cadeau de 2500 euro il y a meme pas une semaine. cet après midi je recoit un apel de l'acheteur et ils me disent qu'ils ont changé des piece sur la voiture et que la voiture a empiré (il m'ont dit que la voiture tire et que l'on peut pas rouler avec). mais quand je l'ai vendu le CT n'avait mem pa 1 mois et j'avais dit a l'acheteur que c'était une voiture qui a eu un petit choc au niveau du carter d'huile et que j'ai reparer petit a petit et que je la vendait parce que j'avais plus les moyens et il m'a dit "ok". la voiture roulait très bien quand je l'ai emmener vers l'acheteur il n'y avait aucun souci. maintenant il disent qu'on peut plus rouler avec que doit je faire?? quand j'ai mis l'annonce j'avais précisé que je la vendait avec le train avant a refaire, sur le CT y avait les amortisseur, bras de suspension et ripage excessif que je ne sais pas a quoi c'est du. (moi j'ai dit a l'acheteur tous ce que j'ai fais et remarqué)